

## Vos élus communautaires



Grand Lieu Communauté est administrée par un Conseil Communautaire composé de 46 membres.

### Le bureau communautaire

Le Bureau communautaire est composé du Président et de 8 Vice-Présidents, représentant chacun une commune. Son rôle est d'instruire les dossiers et projets issus du travail des commissions. Il ouvre des débats avant la présentation des sujets en conseil.

#### Les membres du bureau

- **Johann BOBLIN**  
Président de Grand Lieu Communauté  
Maire de La Chevrolière
- **Fabrice CHAMARD**  
Vice-Président en charge des pratiques aquatiques et de la randonnée  
*Maire du Bignon*

- **Karine PAVIZA**

Vice-Présidente en charge de la cohésion sociale, de la santé et de la coopération culturelle

*Maire de Geneston*

- **Frédéric LAUNAY**

Vice-Président en charge des finances, de la mutualisation et de l'agriculture

*Maire de la Limouzinière*

- **Jean-Jacques MIRALLIE**

Vice-Président en charge des espaces et des bâtiments communautaires et de l'informatique

*Maire de Montbert*

- **Yannick FETIVEAU**

Vice-Président en charge de l'habitat et de l'urbanisme durable

*Maire de Pont Saint Martin*

- **Patrick BERTIN**

Vice-Président en charge de l'assainissement et des énergies renouvelables

*Maire de Saint Colomban*

- **Bernard COUDRIAU**

Vice-Président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers

*Maire de Saint Lumine de Coutais*

- **Stéphan BEAUGE**

Vice-Président en charge des mobilités

*Maire de Saint Philbert de Grand Lieu*

## Les commissions

Les commissions sont chargées d'étudier ou donner un avis sur les questions soumises au Conseil communautaire. Elles sont aussi une instance d'information sur l'état d'avancement des projets.

## Liens utiles

- [Règlement intérieur 2020-2026 \(pdf\)](#)